

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : [richard.joyal@ville.bedford.qc.ca](mailto:richard.joyal@ville.bedford.qc.ca) afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 7 JUIN 2022

Ouverture de la séance

Adoption de l'ordre du jour

Première période de questions

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2022

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mai 2022

#### **1. Commission du Développement économique, des Finances et de la Vérification financière – Marie-Josée Lamothe**

- 1.1 Rapport de la présidente
- 1.2 Nomination du maire suppléant
- 1.3 Nomination d'un remplaçant au conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi
- 1.4 Nomination – Commis taxation - comptabilité
- 1.5 Nomination – Corporation de Développement de Bedford et Région
- 1.6 Augmentation de la couverture d'assurance des bâtiments municipaux
- 1.7 Correspondance

#### **2. Commission de la sécurité publique et civile – Daniel Audette**

- 2.1 Rapport du président
- 2.2 Dénonciation – Entente incendie
- 2.3 Autorisation paiement - Arsenal
- 2.4 Adoption du règlement 655-22-01 (RM 460) concernant la paix, l'ordre et les nuisances
- 2.5 Recommandation 22-05 – Comité incendie
- 2.6 Correspondance
  - a) Bulletin d'information – 26 avril au 3 mai 2022
  - b) Bulletin d'information – 3 au 10 mai 2022
  - c) Bulletin d'information – 10 au 17 mai 2022
  - d) Bulletin d'information – 17 au 24 mai 2022
  - e) Communiqué – Retour du programme de cadets
  - f) Lettre de remerciement aux pompiers
  - g) Procès-verbal du comité incendie – Mai 2022

#### **3. Commission de la Gestion des eaux – Yves Gnocchini**

- 3.1 Rapport du président
- 3.2 Nomination représentant OBVBM
- 3.3 Autorisation de paiement – remplacement doseur au charbon
- 3.4 Correspondance

#### **4. Commission des Loisirs, Culture et Vie Communautaire – Mona Beaulac**

- 4.1 Rapport de la présidente
- 4.2 Demande – Fondation Alzheimer
- 4.3 Autorisation lave-auto le Boum
- 4.4 Demande de prêt de salle – Fondation Lévesque-Craighead
- 4.5 Autorisation de commandite – Tournée du bonheur
- 4.6 Demande d'aide financière – Maison de la famille des Frontières
- 4.7 Adoption du règlement 714-221 concernant la bibliothèque municipale

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : [richard.joyal@ville.bedford.qc.ca](mailto:richard.joyal@ville.bedford.qc.ca) afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

- 4.8 Correspondance
  - a) Invitation AGA – CPSC Main dans la main
  - b) Invitation tournée des élus - BM

#### **5. Commission de l'Office d'Habitation Brome-Missisquoi – Yves Gnocchini**

- 5.1 Rapport du président
- 5.2 Autorisation paiement – Budget révisé de OHBM
- 5.3 Correspondance
  - a) Communiqué CHSLD Bedford

#### **6. Commission des matières résiduelles – Mona Beaulac**

- 6.1 Rapport de la présidente
- 6.2 Correspondance
  - a) Procès-verbal RIGMRBM du 12 avril 2022

#### **7. Commission de l'urbanisme – Marie-Pier Tougas**

- 7.1 Rapport de la présidente
- 7.2 Adoption du règlement 699-22-23
- 7.3 Demande de PIIA - 1 rue Rivière – Remplacement des fenêtres
- 7.4 Demande de PIIA - 49 rue Du Pont – Affichage
- 7.5 Demande de PIIA - 162 rue Rivière – Remplacement toiture de tôle
- 7.6 Demande de subvention – 57A rue du Pont
- 7.7 Nomination au CCU
- 7.8 Correspondance
  - a) Registre des permis pour le mois de mai
  - b) PV du CCU

#### **8. Commission des travaux publics – Pierre Le Blanc**

- 8.1 Rapport du président
- 8.2 Contrôle matériaux rues Dutch et Claves
- 8.3 Autorisation de signature d'un acte d'établissement de travaux temporaires avec le MTQ
- 8.4 Correspondance

#### **9. Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires**

#### **Varia**

Deuxième période de questions

Clôture de la séance régulière



**PROCÈS-VERBAL** d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, le mardi 7 juin 2022, à 19h00.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Pierre Le Blanc	Marie-Josée Lamothe
Yves Gnocchini	Mona Beaulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Claude Dubois.

Est également présent : Richard Joyal, Directeur général et secrétaire-trésorier et Marie-Claude Bélisle, adjointe.

22-06-161

**Ouverture de la séance**

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil ouvre la séance.

ADOPTÉE

22-06-162

**Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil adopte l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

- Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 514-22-1 amendant le règlement 514-98-2 nommé règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme afin de modifier la constitution du comité;
- Autorisation de signature – Protocole d'entente – Projet « Résidence Bedford »;
- Demande de gratuité – Utilisation des toilettes – courses de tracteurs à gazon.

Et en reportant le point suivant :

- Adoption du règlement 699-22-23 amendant le règlement 699-11 intitulé Règlement sur le zonage, afin de modifier les usagers autorisés dans la zone RX-1 pour la réalisation du projet Héritage.

ADOPTÉE

N.M.

**Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.**

L'ordre du jour de la séance a été publié le vendredi 3 juin sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue.

22-06-163

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2022**

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe  
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2022 tel que soumis.

ADOPTÉE

22-06-164

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 mai 2022**

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2022 tel que soumis.

ADOPTÉE

22-06-165

**Nomination maire suppléant**

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil désigne à compter du 5 juillet 2022 le conseiller Pierre Le Blanc à titre de maire suppléant de la Ville de Bedford pour un terme de 4 mois, se terminant le 1er novembre 2022.

ADOPTÉE

22-06-166

**Nomination d'un remplaçant au conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi**

Considérant que la Ville de Bedford est représentée au conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi par son maire, M. Claude Dubois;

Considérant qu'il est important de nommer un représentant du conseil en l'absence de M. Claude Dubois.

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil désigne à compter du 5 juillet 2022 le conseiller Pierre Le Blanc comme représentant de la Ville de Bedford en remplacement de Monsieur Dubois au conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi lorsque nécessaire pour une durée de 4 mois, se terminant le 1er novembre 2022.

ADOPTÉE

22-06-167

**Nomination au poste de commis à la taxation et à la comptabilité**

Considérant l'éventuel départ à la retraite de la commis à la taxation et à la comptabilité;

Considérant la diminution des heures de la commis à la taxation et à la comptabilité en raison d'une pré-retraite actuelle;

Considérant le besoin de l'administration de prévoir à l'avance la rotation des postes ainsi qu'une période de transition et de formation;

Considérant, tel que prévu à la convention collective en vigueur, qu'un affichage interne du poste disponible a été affiché et offert aux employés actuels en premier lieu;

Considérant qu'à la suite de l'affichage interne, une seule personne a manifesté son intérêt;

Considérant que l'employée ayant manifesté son intérêt répond pleinement aux exigences et aux qualifications nécessaires pour occuper le poste;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que madame Marie-Claude Bélisle soit nommée en tant que commis à la taxation et à la comptabilité et que son poste actuel de commis à la paie et à la comptabilité soit affiché pour remplacement.

Que ces nouvelles fonctions prennent effet au moment où son poste actuel sera comblé.

ADOPTÉE

22-06-168

**Nomination à la Corporation de Développement de Bedford et Région**

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil nomme le maire Claude Dubois et la conseillère Marie-Josée Lamothe comme membre de la Corporation de Développement de Bedford et Région.

ADOPTÉE

22-06-169

**Augmentation de la couverture d'assurance des bâtiments municipaux**

Considérant que la Ville de Bedford a procédé à l'évaluation agréée de ses bâtiments municipaux en 2021 avec la firme d'évaluateurs LBP;

Considérant qu'à la suite du dépôt du rapport d'évaluation une analyse de la couverture d'assurance et des primes a été faite;

Considérant que la conclusion de l'analyse a démontré que les couvertures d'assurances sur les bâtiments municipaux n'étaient pas suffisantes et présentaient un risque financier en cas de dommage;

Considérant qu'en ajustant la couverture d'assurance selon les valeurs de l'évaluation agréée, la Ville bénéficiera d'un crédit de 10% sur la prime d'assurance bâtiment et ce, pour les 7 prochaines années;

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil accepte l'indication de surprimes annuelles d'assurances bâtiment tel que présentée par Chapdelaine assurances et services financiers inc. agissant comme courtier pour la Ville de Bedford, de l'ordre de 22 197 \$ avant le crédit s'appliquant sur la prime d'assurance.

Que la couverture d'assurance des bâtiments municipaux ciblés soit ajustée en fonction de l'évaluation agréée telle que présentée au tableau de surprimes.

Que la présente résolution soit transmise à la Mutuelle des municipalités du Québec afin de procéder à l'augmentation de la couverture d'assurances bâtiments.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-06-170

**Dénonciation de l'entente de services de sécurité incendie**

Considérant que l'entente intermunicipale pour la fourniture de services de sécurité incendie sera échue au 31 décembre 2022;

22-06-170  
(suite)

Considérant que selon les modalités de ladite entente, celle-ci doit être dénoncée six mois avant son échéance afin de contrer son renouvellement automatique;

Considérant que certaines précisions et/ou modifications doivent être apportées à l'entente notamment en ce qui concerne les charges d'administration;

Considérant également que le Service incendie de la Ville de Bedford vit actuellement des problématiques face aux services rendus à d'autres municipalités avoisinantes non-membres de l'entente qui ne sont présentement pas autosuffisantes et qui engendrent des coûts supérieurs aux tarifs d'entraide facturés présentement;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil informe les autres municipalités signataires de l'entente intermunicipale de fourniture de services incendie de son désir de ne pas renouveler l'entente sous sa version actuelle;

Que ce conseil mandate le maire et le directeur général à négocier une nouvelle entente visant entre autres à clarifier les charges d'administration ainsi que tout autres modifications ou ajouts jugés nécessaires.

ADOPTÉE

22-06-171

**Autorisation paiement l'Arsenal**

Considérant que suite à l'inspection du camion échelle, des réparations ont dû être réalisées;

Considérant que les réparations ont été effectuées par la compagnie l'Arsenal;

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil autorise le paiement de la facture 535139 de la compagnie L'Arsenal au montant de 14 004,50 \$, taxes incluses.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-06-172

**Adoption du règlement numéro 655-22-01 (RM 460) concernant la paix, l'ordre et les nuisances**

Considérant que le 3 mai 2022, un avis de motion et le dépôt du projet de règlement 655-22-01 (RM 460) décrétant l'adoption du règlement concernant la paix, l'ordre et les nuisances a été adopté par le conseil municipal.

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil adopte le règlement 655-22-01 (RM 460) décrétant l'adoption du règlement concernant la paix, l'ordre et les nuisances.

ADOPTÉE

22-06-173

**Réfection du stationnement de la caserne**

Considérant que le stationnement de la caserne nécessite prioritairement une mise à niveau afin de paver le côté ouest et d'en élargir la largeur de 1.5 mètre de chaque côté;

Considérant que cette mise à niveau est recommandée par le chef de brigade et supportée par le président de l'association des pompiers afin d'être en mesure de bien exécuter les tests de boyaux;

Considérant qu'une soumission conforme a été reçue et présentée aux membres du comité;

Considérant que la soumission inclut également le resurfaçage de la partie avant de la caserne nécessitant quelques correctifs;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

D'autoriser le directeur du service incendie, M. Ralph Gilman à conclure l'offre de service reçue de E.B.I (Excavation Bedford Inc.) de l'ordre de 15 340\$ plus les taxes applicables.

Que cet achat soit considéré comme une dépense d'immobilisation en surplus du budget d'opération et que le coût en soit réparti selon les modalités de l'entente et présenté au tableau suivant :

Soumission	Prix avant taxes	TPS	TVQ	Total	Prix taxes nettes
Option 1	15 340,00	767,00	1 530,17	17 637,17	<b>16 105,08</b>
	<b>QUOTE-PART</b>	Taux	Dépense	Admin	Total
	Bedford	0,46	7 408,34	1 111,25	<b>8 519,59</b>
	St-Ignace	0,23	3 704,17	555,63	<b>4 259,79</b>
	Canton de Bedford	0,21	3 382,07	507,31	<b>3 889,38</b>
	Stanbridge Station	0,10	1 610,51	241,58	<b>1 852,08</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1,00</b>	<b>16 105,08</b>	<b>2 415,76</b>	<b>18 520,84</b>

ADOPTÉE

22-06-174

**Nomination représentant – OBVBM**

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil nomme le conseiller Yves Gnocchini à titre de représentant de la Ville pour l'organisme du Bassin Versant Baie Missisquoi.

ADOPTÉE

22-06-175

**Autorisation de paiement – Doseur au charbon**

Considérant que le doseur fuit et qu'il y a des traces de charbon partout dans le local du doseur;

Considérant que présentement à l'usine de filtration, le charbon actif est dilué avec de l'eau et est distribué à l'aide du doseur pour combattre les cyanobactéries donc nous ne pouvons pas interrompre le traitement;

22-06-175  
(suite)

Considérant que le doseur au charbon a au moins 10 ans et que sa technologie est vieillissante;

Considérant que le remplacement du doseur au charbon est déjà prévu aux prévisions budgétaires 2022;

Considérant que la ligne d'air comprimé, le branchement du panneau de contrôle et le nettoyage de la salle de dosage sont exclus du prix budgétaire;

Considérant qu'il est urgent de remplacer ces équipements alimentés à l'électricité par un modèle à Vortex (pneumatique);

Considérant qu'une partie de la commande a été livrée, soient le doseur volumétrique UGSI (Modèle 32-055) et le panneau de contrôle (automatisation Baril) au montant de 23 907,90\$ taxes incluses (facture No. 510594).

Proposé par le conseiller Daniel Audette  
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil autorise le paiement de la facture No. 510594 à Labonté Mécpro inc. au montant de 20 794 \$, plus les taxes applicables.

« Je, directeur général de la ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-06-176

**Demande d'aide financière – Fondation Alzheimer Granby et région**

Considérant que la Fondation Alzheimer Granby et Région Inc. demande une aide financière afin d'aider financièrement des familles qui s'occupent d'un être à la maison souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil accorde une contribution financière à la Fondation Alzheimer Granby et région au montant de 250 \$.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-06-177

**Demande d'autorisation Lave-auto – Maison des jeunes Le Boum**

Considérant que la maison des jeunes Le Boum souhaite tenir un lave-o-thon en tant qu'activité de financement, et ce, afin de recueillir des fonds dans le but d'assurer le maintien et la qualité de ses services offerts aux jeunes de Bedford et région.

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil autorise la maison des jeunes Le Boum à procéder à un lave-o-thon au stationnement de la caserne le samedi 9 juillet 2022 de 10h00 à 16h00, et donne la permission d'utiliser l'équipement pour lave-auto du service des incendies.

ADOPTÉE

22-06-178

**Demande de gratuité – Fondation Lévesque-Craighead**

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil accorde à la Fondation Lévesque-Craighead l'utilisation de la salle Arlène-Murray du Centre communautaire Georges-Perron le 14 et le 15 octobre prochain, pour son événement de levée de fonds soit une journée spaghetti, et ce, gratuitement.

ADOPTÉE

22-06-179

**Autorisation de commandite – Tournée du bonheur**

Considérant que le dimanche 12 juin aura lieu un concert-bénéfice à l'église Saint - Damien de Bedford afin d'amasser des fonds pour l'entretien de l'église;

Considérant que La Fabrique Saint- Damien est de plus en plus confrontée à des défis financiers alors que les dépenses opérationnelles ne cessent d'augmenter et que les revenus diminuent;

Considérant la demande d'aide financière déposée auprès de la Ville de Bedford;  
Considérant que la contribution demandée peut se faire sous forme de don monétaire ou par l'achat de billets d'entrée;

Considérant que le prix d'un billet est détaillé à 20 \$;

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe  
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil municipal autorise la Ville de Bedford à contribuer à la levée de fonds organisée par la Fabrique Saint-Damien par le biais d'un concert bénéfice en faisant l'achat de 10 billets au montant de 20 \$ chacun pour un total de 200 \$, ce qui leur permettra de couvrir une partie de leurs dépenses.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-06-180

**Demande d'aide financière – Maison de la famille des Frontières**

Considérant que la Maison de la Famille des Frontières de Bedford est un organisme communautaire offrant des services aux résidents du Pôle de Bedford et des environs, qui a pour mission de favoriser le bien-être des familles ayant des enfants de 0 à 17 ans;

Considérant que la Maison de la Famille Frontières sollicite la Ville pour une contribution financière afin de maintenir ses actions auprès des familles en besoin.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise une contribution financière de 1 000 \$ à la Maison de la famille des frontières afin de leur permettre de maintenir ses actions et d'offrir davantage de soutien aux familles de Bedford.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-06-181

**Adoption du règlement numéro 714-22-01 concernant la bibliothèque municipale Léon-Maurice-Côté**

Considérant que le 3 mai 2022, un avis de motion et le dépôt du projet de règlement 714-22-01 décrétant l'adoption du règlement concernant la bibliothèque municipale Léon-Maurice-Côté a été adopté par le conseil municipal.

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil adopte le règlement 714-22-01 décrétant l'adoption du règlement concernant la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE

22-06-182

**Autorisation de paiement – Budget révisé 2022 OHBM**

Considérant que la Société d'habitation du Québec (SHQ) a transmis le 28 mars 2022, le budget révisé de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi pour l'année 2022, la contribution de la Ville passant de 33 088 \$ à 33 109 \$;

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe  
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil approuve le budget révisé de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi en date du 28 mars 2022 et accepte le montant de la contribution révisée de la Ville au montant de 33 109 \$;

Que ce conseil autorise le paiement du montant supplémentaire dû, soit de 21 \$.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-06-183

**Demande de PIIA – 1 rue Rivière – Remplacement des fenêtres**

Considérant la demande soumise de remplacer 12 fenêtres sur l'immeuble;

Considérant les fenêtres proposées seraient de type guillotines;

Considérant que les fenêtres existantes actuelles présentent des carreaux;

Considérant que le comité juge que la conservation des carreaux serait préférable;

Considérant que le propriétaire, suite à la décision du conseil municipal de la séance du 3 mai, désire installer des fenêtres sans carreaux, uniformément sur tout le bâtiment;

Proposé par le conseiller la conseillère Marie-Josée Lamothe  
Adopté par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil, tel que recommandé par le CCU, refuse la demande d'installer des fenêtres sans carreaux, et de maintenir la décision initiale.

ADOPTÉE

22-06-184

**Demande de PIIA – 49 rue du Pont - Affichage**

Considérant la demande soumise afin d'autoriser une enseigne sur chaîne au-dessus de l'entrée du commerce, avec inscription "Brocante";

- 22-06-184  
(suite)
- Considérant que la demande vise également à installer 2 enseignes aux bords de la vitrine de façade d'une dimension de 12"x48";
- Considérant le règlement de zonage autorise uniquement une enseigne à plat sur le bâtiment;
- Considérant que l'enseigne "Brocante" respecte la vision du secteur centre-ville;
- Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Adopté par le conseiller Yves Gnocchini
- Que ce conseil, tel que recommandé par le CCU, autorise l'enseigne "Brocante" suspendue sur chaînes, mais refuse les 2 enseignes supplémentaires, car non-conforme au règlement de zonage.
- ADOPTÉE
- 22-06-185
- Demande de PIIA – 162 rue Rivière – Remplacement toiture de tôle**
- Considérant la demande soumise pour le remplacement du revêtement de tôle de la toiture et de la galerie pour du bardeau d'asphalte;
- Considérant qu'il serait opportun que les couleurs choisies s'agentent bien avec la résidence;
- Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini
- Que ce conseil, tel que recommandé par le CCU, autorise la demande pour le remplacement du revêtement de la toiture de tôle pour du bardeau d'asphalte, à la condition que les couleurs choisies soient de teintes neutres et sobres.
- ADOPTÉE
- 22-06-186
- Demande de subvention d'enseigne – 57 A rue Principale – Douceurs canines**
- Considérant la demande de subvention pour l'installation d'une enseigne au 57 A rue Principale;
- Considérant le rapport de l'inspecteur certifiant que l'enseigne est conforme à la demande de certificat d'autorisation ainsi qu'à la réglementation municipale;
- Considérant le montant maximal de subvention accordé par le règlement 707-12 pour l'installation d'une enseigne.
- Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette
- Que ce conseil octroie une subvention au montant de 500 \$ à 9206-8311 Québec inc. (Douceurs canines) pour la nouvelle enseigne.
- « Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-06-187

**Nomination au CCU**

Considérant que dans un esprit de transparence, le conseil a demandé qu'un avis public soit publié afin de permettre aux résidents intéressés de déposer leur candidature;

Considérant que les membres du CCU sont nommés par résolution du conseil;

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe  
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil nomme Monsieur Kevin Craft, Madame Sylvie Duhamel et Monsieur Robert Martel membre du Comité Consultatif d'Urbanisme pour un mandat de deux ans.

Que ce conseil remercie Monsieur Pierre Bouchard pour son implication au sein du comité et à la vie citoyenne.

ADOPTÉE

22-06-188

**Octroi d'un mandat – Contrôle des matériaux pour la réfection des rues Dutch et Claves**

Considérant que la Ville a octroyé un contrat à un entrepreneur pour la réfection des rues Dutch et Claves;

Considérant qu'il y a lieu de faire un contrôle des matériaux pour assurer la qualité de l'ouvrage;

Considérant que la Ville a sollicité des prix auprès de deux soumissionnaires mais que le Groupe ABS s'est désisté parce qu'il avait une trop grande charge de travail;

Considérant que Labo Montérégie a soumis une offre de service conforme pour un montant de 34 597,13\$ (incluant les taxes).

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil octroi le mandat de contrôle des matériaux à Labo Montérégie pour un montant de 30 091 \$, plus les taxes applicables selon les termes établis dans l'appel d'offres et leur soumission datée du 13 mai 2022 et ce, pour le contrôle des matériaux utilisés pour les travaux de réfection des rues Dutch et Claves.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-06-189

**Autorisation de signature d'un acte d'établissement de travaux temporaires dans le projet de reconstruction du pont du ruisseau Groat avec le ministère des Transports du Québec**

Considérant que des travaux de réfection du pont du ruisseau Groat sont prévus en 2023;

Considérant que les travaux nécessitent la signature d'un acte d'établissement pour permettre les travaux sur les terrains de la Ville;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer au nom de la Ville l'acte d'établissement de travaux temporaires dans le projet de reconstruction du pont du ruisseau Groat avec le ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

22-06-190 **Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires**

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 280 068,95 \$ mentionnés sur la liste présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 3 juin 2022.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

22-06-191 **Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 514-22-1 amendant le règlement 514-98-2 nommé règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme afin de modifier la constitution du comité**

Considérant que le projet de règlement 514-22-1 relatif à la constitution du comité consultatif d'urbanisme est déposé.

Le conseiller Pierre Le Blanc donne avis de motion, conformément à la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), à l'effet qu'un projet de règlement 514-22-1 amendant le règlement 514-98-2 nommé règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme sera adopté lors d'une séance subséquente du Conseil.

Le conseiller présente le projet de règlement au public dont copie a été remise à tous les membres du conseil conformément à la loi.

ADOPTÉE

22-06-192 **Autorisation de signature – Protocole d'entente – Projet « Résidence Bedford »**

Considérant que la Ville de Bedford et la compagnie 8170959 Canada inc. souhaite conclure un protocole d'entente pour l'acquisition du lot 5 602 411 et la réalisation du projet Résidence Bedford;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer tous les documents permettant de donner effet à cette décision pour la vente du lot 5 602 411 et la réalisation du projet « Résidence Bedford ».

ADOPTÉE

22-06-193 **Demande de gratuité – Utilisation des toilettes – Courses de tracteurs à gazon**

Considérant que la ville a déjà autorisé l'utilisation des équipements incendie pour l'événement de courses de tracteurs à gazon qui doit avoir lieu le 9 juillet prochain;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil autorise la Société d'Agriculture de Missisquoi l'utilisation des toilettes du Centre communautaire Georges-Perron gratuitement pour leur événement.

ADOPTÉE

N.M. **Une seconde période de questions a été tenue telle que requise par la loi.**

L'ordre du jour de la séance a été publié le vendredi 3 juin sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue.

Monsieur Perron s'adresse au conseil pour demander l'installation d'un dos d'âne à l'intersection des rues Massicotte-Fortin, considérant qu'il y a beaucoup de voiture qui circulent à une vitesse folle.

N.M **Dépôt d'une pétition pour l'installation d'un dos d'âne à l'intersection Massicotte-Fortin**

Madame Pierrette Messier demande s'il serait possible de demander au CIUSS d'avoir un représentant du comité Santé Pôle Bedford lors d'une rencontre devant avoir lieu le 13 juin prochain.

N.M **Dépôt d'une lettre du comité Santé Pôle Bedford**

22-06-194 **Levée de la séance**

Proposé par la conseillère Mona Beaulac  
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que la séance soit levée à 20h07.

ADOPTÉE

---

Claude Dubois, Maire

---

Richard Joyal, Directeur général et secrétaire-trésorier